

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

- De manière générale, les personnes possédant les niveaux de formation les plus élevés disposent des meilleures perspectives d'emploi ; la différence de taux d'emploi est particulièrement marquée entre les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et les individus dont le niveau de formation est inférieur.
- Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement supérieur sont plus susceptibles d'avoir un emploi que les non-diplômés.
- Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, les taux d'emploi des hommes sont en général plus élevés que ceux des femmes ; dans certains pays la différence atteint plus de 25 points de pourcentage en faveur des hommes.

Description

Cet indicateur porte sur les liens existant entre le niveau de formation et la carrière professionnelle. Pour poursuivre leur développement, les économies et les marchés du travail des pays de l'OCDE sont tributaires d'une offre stable de travailleurs qualifiés. Les données relatives aux taux d'emploi et de chômage – et à leur évolution au fil du temps – fournissent par conséquent aux décideurs politiques des informations importantes à propos de l'offre, et de l'offre potentielle, de compétences sur le marché du travail et de l'attrait de ces compétences aux yeux des employeurs. Il est de la plus haute importance que les responsables politiques fassent la distinction entre l'impact de la crise économique et les changements structurels à long terme dans les économies de l'OCDE.

Résultats

La formation a un impact considérable sur les perspectives d'emploi. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 83 % des diplômés de l'enseignement supérieur travaillent. En Islande, en Norvège, en Suède et en Suisse, le taux d'emploi moyen des diplômés de l'enseignement supérieur dépasse 88 %. La moyenne de l'OCDE chute à près de 74 % pour les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur, et à un peu moins de 56 % pour les personnes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Bien que cet écart se réduise dans la population affichant les plus hauts niveaux de formation, le taux d'emploi des femmes est nettement inférieur à celui des hommes pour tous les niveaux de formation. Parmi les individus ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le taux d'emploi des hommes se situe à 69 % et celui des femmes à 49 % ; chez les diplômés de l'enseignement universitaire et chez les individus ayant obtenu des titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau, ces taux augmentent pour atteindre 88 % pour les hommes et 79 % pour les femmes. Chez les diplômés de l'enseignement supérieur, l'écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes, qui existe dans tous les pays de l'OCDE sans exception, est particulièrement important au Chili, en Corée, au Japon, au Mexique, en République tchèque et en Turquie, où il atteint 29 points de pourcentage.

Les femmes sont également surreprésentées ou sous-représentées dans certains domaines d'études, ce qui aggrave les problèmes de parité qui s'observent dans certaines professions. En 2010, plus de 70 % des diplômes universitaires et des titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau dans des matières en rapport avec l'éducation ont été décernés à des femmes dans tous les pays de l'OCDE, sauf au

Japon et en Turquie. De même, dans les pays de l'OCDE, en moyenne 74 % des diplômés délivrés dans le domaine de la santé et du secteur social le sont à des femmes. Par contraste, dans la plupart des pays, les femmes représentent moins de 30 % de l'effectif diplômé en ingénierie, en production ou en construction. Sans surprise, les femmes sont donc sous-représentées dans les secteurs technologiques de pointe.

Tendances

Dans l'ensemble, l'éducation est une bonne protection contre le chômage, même en temps de crise économique. Ces 14 dernières années, les taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur de sexe masculin et de sexe féminin sont restés supérieurs à ceux des individus dont le niveau de formation est inférieur. Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est resté inférieur, en moyenne, à 5 %, celui des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est resté inférieur à 8 %, mais celui des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire a franchi plusieurs fois la barre des 10 % entre 1998 et 2010. Durant la récente crise économique, l'augmentation du taux de chômage des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a été supérieure de 1.1 point de pourcentage à celle des individus dont le niveau de formation est égal ou supérieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Définitions

Le taux d'emploi est le pourcentage d'actifs occupés dans la population en âge de travailler. Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active civile. Par chômeurs, on entend les personnes sans travail et disponibles pour travailler, qui recherchent activement un emploi durant la semaine de référence des enquêtes. Les actifs occupés sont ceux qui, durant la semaine de référence, ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins, moyennant un salaire ou en vue d'un bénéfice, ou avaient un emploi mais étaient temporairement absents de leur travail (pour raison de maladie, de congé ou de grève).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A7).

Parmi les domaines couverts figurent :

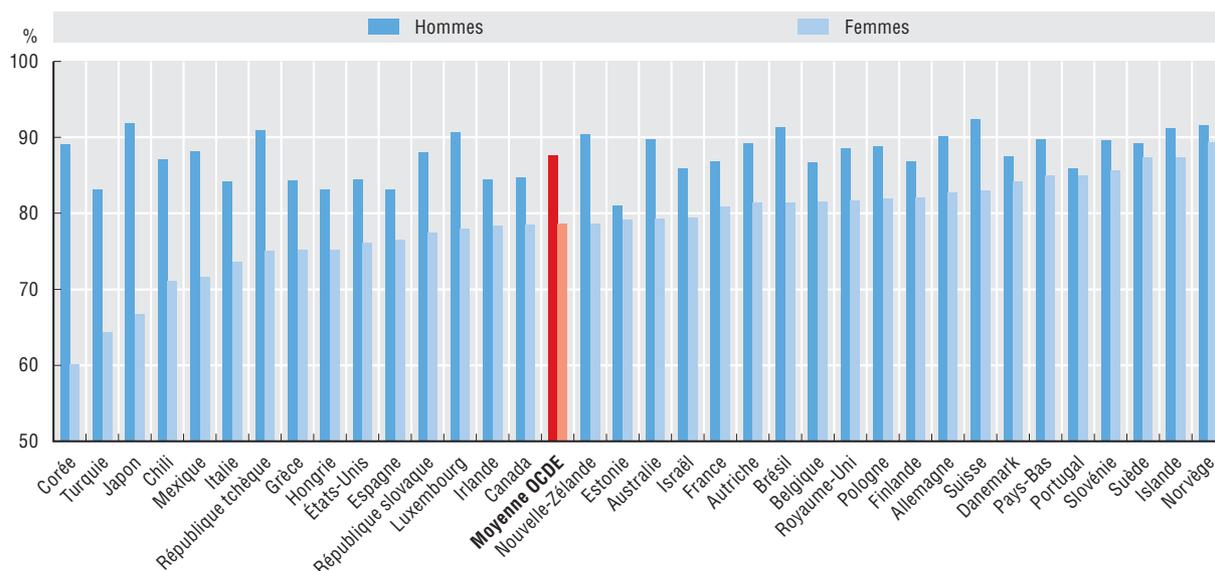
- L'évolution des taux d'emploi et de chômage, selon le sexe et le niveau de formation.
- L'évolution du taux de chômage, selon l'âge.
- Les taux d'emploi des individus diplômés en filière professionnelle et des individus diplômés en filière générale.

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

Graphique 2.3. Taux d'emploi des 25-64 ans diplômés de l'enseignement supérieur, selon le sexe, 2010

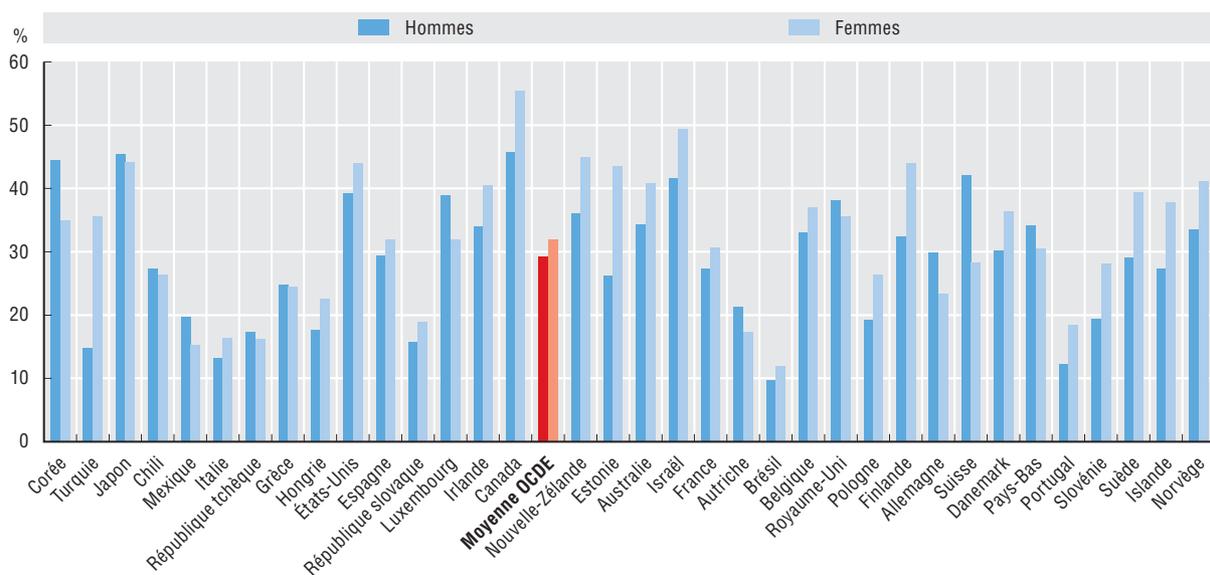
Ce graphique montre les différences de taux d'emploi entre les hommes et les femmes ayant obtenu les niveaux de formation les plus élevés.



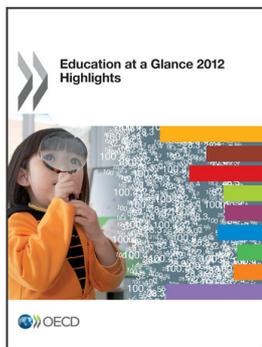
Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableaux A7.3b et A7.3c, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681637> et <http://dx.doi.org/10.1787/888932681656>.

Graphique 2.4. Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur, selon le sexe, 2010

Ce graphique montre le pourcentage des 25-64 ans diplômés de l'enseignement supérieur, selon le sexe.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableaux A1.3b et A1.3c, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932680744> et <http://dx.doi.org/10.1787/888932680763>.



Extrait de :
Education at a Glance 2012
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2012-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ? », dans *Education at a Glance 2012 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2012-11-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.